

## Ce que dit la loi

- ▶ Toutes les espèces d'hirondelles et de martinets sont protégées en France.
- ▶ L'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir sont très dépendants de l'Homme car les colonies sont majoritairement installées sur des bâtiments.
- ▶ La destruction des individus ou des nids même non occupés est interdite par la loi et passible de sanctions (jusqu'à 150 000 euros d'amende et/ou trois ans d'emprisonnement).

## Les règles de base

- ▶ Préserver leur quiétude. Laisser les hirondelles construire leur nid. Ne pas effectuer de travaux d'avril à mi-octobre.
- ▶ Lors de travaux effectués durant la période recommandée (mi-octobre à mars), il est interdit d'endommager les nids.



## Conserver

## Agir en réseau

- ▶ **En parler à ses voisins**  
Diffuser l'information à ses voisins et son entourage possédant des nids d'hirondelles.
- ▶ **Recenser les nids**  
Participer aux comptages collectifs organisés par les associations.
- ▶ **Appeler un centre de soin**  
En cas d'oisillons tombés du nid ou d'adulte blessé, ne pas les garder à la maison. Contacter la station LPO Île-Grande (Tél. 02 96 91 91 40).

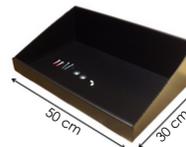
## Accueillir



## Accueillir ces espèces chez soi

### ▶ Éviter les salissures

Installer une planchette en bois ou PVC sous le nid réduira la nuisance liée aux fientes. La disposer à plus de 50 cm du nid pour ne pas perturber les allées et venues des oiseaux.



### ▶ Les surfaces rugueuses comme supports de nids



Laisser les aspérités sur les murs, poser des crépis et enduits granuleux, voire des supports en bois.

### ▶ De la terre humide pour construire le nid

Installer de la terre humide dans un "bac à boue" (par ex. un dessous de jardinière), qui servira de matière première aux hirondelles.



### ▶ Offrir un gîte



La pose de nichoirs artificiels peut encourager l'installation des hirondelles.



# Agir pour les hirondelles et martinets

### Plus d'informations sur :

[www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles](http://www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles)

Cette campagne de sensibilisation et de recensement des nids est animée par quatre associations bretonnes :

GEOCA : [contact-geoca@orange.fr](mailto:contact-geoca@orange.fr) - 02 96 60 83 75

VivArmor Nature : [contact@vivarmor.fr](mailto:contact@vivarmor.fr) - 02 96 33 10 57

Bretagne Vivante : [contact@bretagne-vivante.org](mailto:contact@bretagne-vivante.org) - 02 98 49 07 18

LPO Bretagne : [bretagne@lpo.fr](mailto:bretagne@lpo.fr) - 02 99 27 21 13



Photographies : Armel Deniau, Canva  
Illustrations : Sylvain Leparoux (oiseaux) - LPO (nichoirs)  
Action soutenue par le dispositif du Service Civique



